

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS

Un an Six mois:
Suisse Fr. 6» — Fr. 3» —
Union postale » 12» — » 6» —
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisse 20 d., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Contre le chômage

Constatant que le chômage partiel ou total dont souffrent beaucoup d'ouvriers, par suite de la crise actuelle, n'est pas en décroissance, M. le Dr Pettavel, chef du Département de l'Industrie et de l'Agriculture, a pris l'initiative de la convocation d'une réunion de délégués des Conseils communaux et du Bureau de la Chambre cantonale du commerce, qu'il a faite pour vendredi prochain 1^{er} mai, à Neuchâtel.

On sait que dans les principales localités horlogères, il a déjà été pourvu aux premiers besoins des ouvriers sans travail. Le but de la réunion est d'examiner quelles autres mesures les autorités cantonales et communales peuvent prendre pour atténuer les conséquences de la crise.

En Russie

Un journal russe, « Nowa Gazetta » annonce que M. J. Jakubowicz, expulsé administrativement de Varsovie, il y a deux mois, a obtenu l'autorisation de rentrer chez lui.

Cette nouvelle sera bien accueillie par les fabricants suisses qui font des affaires avec cette maison.

(De notre correspondant)

Varsovie, 23 avril 1908.

Rédaction de la Fédération horlogère suisse
Chaux-de-Fonds

Le mois d'avril, mois des fêtes de Pâques était d'habitude un bon mois pour l'horlogerie surtout pour les détaillants; car beaucoup de personnes attendaient cette époque des fêtes pour faire leurs emplettes de montres, je dis d'habitude, car cette année les horlogers ont eu une grande déception vu que le mois des fêtes a été d'une tranquillité inconcevable et presque tous les horlogers que j'ai vu ces derniers temps se plaignent des petites ventes effectuées, il en est quand-même quelques-uns qui ont fait de belles affaires et ont été tout spécialement favorisés par la fortune, ce qui précède bien entendu ne se rapporte qu'au commerce de détail.

Quant au commerce de gros il continue à souffrir de la crise qui sévit depuis quelque temps dans le pays, et la presque totalité des grossistes voient leurs grands stocks de marchandises

rester intacts et ne pas diminuer et cela principalement pour la marchandise d'or et d'argent.

Quelques-uns de ces marchands que je questionnais sur les causes de cette stagnation m'ont dit que cette stagnation avait pour cause le drainage opéré dans le pays par les spéculants dont la Fédération a parlé en son temps, lors de leur expulsion de Varsovie et de la fermeture de leurs commerces par ordre du gouvernement russe. Ces messieurs ont expédié dans tout le pays de telles quantités de montres bon marché, métal, acier et argent que certaines contrées du pays en sont littéralement infectées, par cela les horlogers ayant des magasins tant dans les villes de la province que de la ville de Varsovie ne font que très peu d'affaires, car il vous faut savoir qu'il y avait à Varsovie 62 (je dis soixante-deux) de ces spéculants. Dans les campagnes surtout, les horlogers ne sont occupés que par le rhabillage de ces montres sans valeur et portant pour la plupart des noms plus que flambants et ne vendent eux-même que peu de bonnes montres.

Nous connaissons ici diverses maisons entre autres une de Suisse qui a ici un atelier de remontage et qui vendait à ces spéculants des montres argent, acier et métal à des prix que je n'ose indiquer. Outre cet atelier suisse il y a encore deux ou trois maisons du pays qui ont de ces ateliers de remontage et qui vendent des montres argent et métal à des prix dérisoires toute cette marchandise d'origine suisse. Voilà selon certains, la cause de cette arrêt dans le commerce horloger du pays, et voilà pourquoi la bonne montre courante, cette belle et bonne montre qui a fait le renom de notre industrie nationale n'a plus son écoulement normal.

Mais aussi pourquoi favoriser l'implantation de l'industrie horlogère dans ce pays ou l'on rencontre actuellement nombre d'ateliers qui ne font que remonter les ébauches et montres démontées que leurs livrent à bas prix, nombre de fabriques suisses ?

Dans ces ateliers de remontage travaillent nombre d'ouvriers horlogers (qui souvent la veille étaient ou tailleurs ou même cordonniers pour ne pas dire autre chose) qui remontent en masse de ces montres là et qui sont payés pour leur ouvrage de 10 à 20 copecs par pièce, vous voyez d'ici quels remontages ces ouvriers peuvent livrer à ce prix, s'ils veulent gagner ne fût-ce que de quoi ne pas crever de faim.

Comment veut-on que de la marchandise sortant des mains de pareils massacreurs d'ouvrage, je ne veux pas dire augmenté, mais seulement soutienne le renom de l'horlogerie suisse.

Nous connaissons ici à Varsovie et dans les environs de Kalisz 5 à 6 de ces ateliers qui en l'espace de 5 à 6 mois ont livré plus de 7000 cartons de cette belle marchandise tant de provenance suisse que française (Morteau et Besançon).

Ce mois-ci nous avons vu passer par Varsovie beaucoup de voyageurs et représentants de maisons d'horlogerie suisses allant en Russie ou en revenant, tous se plaignent de la tranquillité des affaires.

Un des derniers rapports du ministère de l'intérieur de Russie division des mines donne des chiffres concernant la production du platine en 1906 (comme l'on sait, c'est la Russie qui fournit le 90% de la consommation mondiale du platine) le minerai de platine russe contient 83% de platine pur, en 1904 il en a été extrait 306 poudes, en 1905 l'on en a extrait 319 poudes et 34 livres, en 1906 l'on en a obtenu 352 poudes et 17 livres, en 1904 le poude de minerai coûtait 15.900 roubles, en 1905 le poude coûtait 17.450 roubles, en 1906, 34.000 roubles et actuellement d'après les derniers cours de la bourse d'Ekaterinbourg, il coûte 4,60 roubles le zolotnik soit 17.664 roubles le poude (le zolotnik est 4,216 grammes).

Notons en passant que la montre « Zenith » ouvre actuellement un comptoir à Varsovie et que les voyageurs de cette maison vont dans quelques jours commencer à visiter la clientèle, ce qui portera à cinq le nombre des maisons suisses ayant des comptoirs à Varsovie, ce sont les maisons Georges Favre-Jacot, les Fils de R. Picard, la manufacture d'horlogerie de Bévillard avec atelier de remontage, la manufacture d'horlogerie de Langendorf, avec un atelier de remontage, et enfin la Société « Zenith ».

De BUINEAU.

Les fabricants d'horlogerie de Cluses

On lit dans le *Lyon républicain* :

M. Emile Favre, député du Faucigny, avait appelé l'attention de M. le conseiller d'Etat Delaunay sur une demande formulée par les fabricants d'horlogerie de Cluses (zone neutralisée), à l'effet d'obtenir la modification des mesures de contrôle adoptées en 1899, pour permettre aux horlogers zoniens de réimporter librement les montres, ou parties de montres qui leur sont expédiées de l'intérieur aux fins de réparations.

Après un examen attentif de la question, il a paru à l'administration que la stricte application de la réglementation en vigueur était susceptible, en l'état, de créer des difficultés aux horlogers qui ne se livrent pas exclusivement aux opérations de rhabillage ou aux réparations. En conséquence, elle a décidé que les montres, au lieu d'être prises en charge dès leur arrivée en zone,

ne seraient plus désormais soumises à la vérification de la douane qu'au moment de leur envoi dans l'intérieur.

L'agent de visite s'assurera de leur origine nationale ou nationalisée, au moyen de la correspondance y relative, des marques dont elles pourront parfois être revêtues et surtout au vu des poinçons de garantie.

Après reconnaissance, les objets donneront lieu à la délivrance d'un permis de franchise et seront ensuite acheminés vers leur destination, sous le couvert de ce titre, dans des boîtes scellées du cachet de la douane. Seules les montres en métal précieux qui ne porteraient pas le poinçon réglementaire, ou dont le poinçon ne pourrait être facilement reconnu, seront dirigées sur le bureau de garantie de Bellégarde.

Ces nouvelles dispositions entreront immédiatement en application, mais il est entendu qu'elles seront révoquées en cas d'abus. Le service des bureaux intéressés a reçu des instructions dans ce sens.

La situation économique en Allemagne

La Chambre de commerce de Berlin vient de publier son rapport sur la situation industrielle et commerciale de 1907. Il constate que la dépression qui avait débuté avec le commencement de l'année par des conflits dans le bâtiment, s'est étendue peu à peu à toutes les branches d'industrie. La courbe descendante s'est accentuée régulièrement et sans précipitation, de sorte que les catastrophes ont pu être évitées. La Chambre de commerce constate que la hausse des prix en général, en particulier pour les produits alimentaires, a réduit la capacité d'achat de la population. En même temps, l'industrie a subi le contre-coup de la hausse des matières premières, des salaires et du crédit. La crise américaine est, en outre, venue augmenter le taux de l'escompte et aggraver la situation, déjà peu favorable par elle-même, si bien que les bénéfices ont été très réduits. Le rapport établit qu'à la fin de 1907, les usines avaient encore de quoi entretenir leur activité avec leurs commandes en cours d'exécution, mais que la rentrée des commandes nouvelles a été très insuffisante.

Le commerce allemand au Maroc

On reçoit de Casablanca le tableau statistique des importations et des exportations allemandes depuis l'occupation française. Comparées au chiffre correspondant de l'exercice précédent, elles ont plus que quadruplé. Le commerce allemand profite donc considérablement du régime français, ce qui répond à la campagne des pangermanistes qui montrent la France gênant de toute façon les mouvements du port.

Office central suisse pour les expositions

Nous publions ci-après le texte de l'arrêté fédéral du 9 avril crt. concernant la subvention d'un office central suisse pour les expositions :

1° La Confédération accorde à l'institution à créer par l'union suisse du commerce et de l'industrie, l'union suisse des arts et métiers et l'union suisse des paysans, sous le nom d'office central suisse pour les expositions, une subvention annuelle, qui ne sera pas inférieure à 20,000 francs.

2° Le but et la tâche, ainsi que l'organisation de cette institution, feront l'objet d'un règlement organique, qui sera soumis à l'approbation du Conseil fédéral.

3° Pour sauvegarder les intérêts de tous autres cercles intéressés aux expositions, le Conseil fédéral désigne des délégués, qui, avec ceux qui sont nommés par les trois associations mentionnées à l'art. 1^{er} pour la direction de l'institution, constituent la commission permanente de l'office. Le nombre des délégués est fixé par le règlement organique.

4° Le montant de la subvention sera porté chaque année au budget ; pour 1908, elle sera de fr. 20,000.

5° Le présent arrêté, qui n'est pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur.

6° Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'assurance-maladie

La commission du Conseil national pour l'assurance-maladie a ouvert sa session lundi à Sierre, sous la présidence de M. Hirter, conseiller national.

M. Deucher, conseiller fédéral, n'étant pas tout à fait bien, a dû renoncer à assister aux séances de ces premiers jours et s'est fait remplacer par M. le docteur Kaufmann.

Prendent part, en outre, aux séances, M. Rieger, secrétaire du Département fédéral de l'industrie ; M. Ceresole auteur du projet, et M. Gutknecht.

Dans cette session, il s'agit de fixer définitivement le rapport qui sera adressé à l'Assemblée fédérale, rapport que la commission espère présenter à la session de juin.

La Banque nationale

Le rapport de gestion du département fédéral des finances pour 1907 contient des appréciations très intéressantes sur la politique d'escompte inaugurée par la Banque nationale.

Le Conseil fédéral ayant sanctionné sans réserves ce rapport, il a approuvé aussi les appréciations en question. C'est la première manifestation officielle à l'égard de la Banque nationale et le jugement du Conseil fédéral présente donc un intérêt spécial :

« La Banque nationale, dit le rapport, a introduit une politique d'escompte très prudente ; elle a cherché à éliminer graduellement de son portefeuille tous les papiers qui n'étaient pas des traites strictement commerciales, c'est-à-dire les papiers qui n'avaient d'autre but que de procurer aux signataires du crédit et de l'argent. La banque nationale ne doit avoir dans son portefeuille que du papier de commerce qui est payé à son échéance. Avec un portefeuille si facilement réalisable, il lui sera toujours possible de se soustraire aux crises et, s'il est nécessaire, d'assister les autres banques ; mais si la Banque nationale se laissait entraîner à escompter des traites de finance, qui n'ont pas pour base des opérations commerciales, elle pourrait se trouver à court des fonds liquides nécessaires pour couvrir partout les besoins de billets de banque et d'espèces métalliques.

« En poursuivant sa politique d'affaires, laquelle exige naturellement modération et prévoyance, elle réussira peu à peu à amener notre marché monétaire sur une base saine et à restreindre la trop grande facilité à accorder du crédit, ce qui peut occasionner des abus ou faciliter des spéculations dangereuses pour l'économie du pays. »

En parlant du taux de l'escompte officiel dans l'année 1907, le rapport fait cette observation :

« Si pendant l'année 1907 l'escompte n'est pas monté chez nous à un taux plus élevé, nous le devons surtout à la saine politique d'escompte adoptée par la Banque nationale. »

Les industriels de Westphalie et les réformes sociales

Les grands industriels de Westphalie reprochent au gouvernement d'aller trop de l'avant dans la voie des réformes sociales, et ils se proposent de transformer leur organisation, jusqu'à présent purement économique et destinée à les défendre contre les groupements des syndicats, en une organisation ayant en même temps un caractère politique.

L'association des industriels allemands deviendrait ainsi en quelque sorte le pendant de l'association agrarienne. De même que celle-ci exerce son influence sur la politique des conservateurs, de même l'association des industriels pèserait sur celle des nationaux libéraux pour faire prévaloir au Parlement leurs intérêts économiques, comme les propriétaires ruraux d'au delà de l'Elbe l'ont fait pour les leurs dans le domaine agricole.

Si ces projets se réalisaient, les nationaux se rapprocheraient encore davantage des conservateurs libres, et ces combinaisons ne resteraient pas sans effet sur la physionomie des partis en Allemagne.

Une première réunion est convoquée à ce sujet pour les premiers jours du mois de mai.

La fortune des grands Etats

Dans une statistique qui vient d'être publiée, le Crédit mobilier suisse estime à 130 milliards de francs la fortune mobilière de la Grande-Bretagne, dont la moitié est placée à l'étranger, celle de la France à 120 milliards, dont 30 à 40 milliards en valeurs étrangères, celle de l'Allemagne à 80 milliards, dont 25 à 30 milliards sont placés hors d'Allemagne. De 1892 à 1905, la France aurait acheté près de 7 milliards de fonds étrangers, l'Angleterre 3,6 milliards, l'Allemagne 3,8 milliards. En outre, la France a acheté 2,3 milliards d'actions et d'obligations étrangères, l'Angleterre 4,8 milliards de valeurs coloniales. La Suisse possède une fortune de 20 milliards, dont la moitié consiste en valeurs mobilières.

La dette de la Confédération helvétique est d'une centaine de millions, en dehors de 1114 millions de francs de dette des chemins de fer. Il y a vingt ans la Suisse avait très peu de titre hors de chez elle ; aujourd'hui on estime que 600 millions de francs de titres sont à l'étranger.

L'Etat fabricant d'allumettes

On sait depuis quelques années que l'Etat français fait une bonne affaire quand, pour une raison ou pour une autre, ses propres usines ne suffisent pas aux besoins de la consommation, il est obligé d'acheter des allumettes à l'étranger. Ces allumettes lui reviennent à bien meilleur compte que celles qu'il fabrique lui-même.

Les derniers comptes-rendus de l'exploitation de ce monopole donnent l'explication d'une telle anomalie. Le coefficient d'exploitation va toujours s'élevant ; il était de 26,11 pour cent du prix de vente en 1905 ; il atteint 27,54 pour cent en 1907. Les concessions faites au personnel sont pour beaucoup dans l'augmentation du prix de revient. On a réduit, vers le milieu de 1905, de dix heures à neuf heures le travail dans les fabriques d'allumettes et, en même temps on a relevé tous les salaires. Si on compare la production des fabriques d'allumettes à quelques années de distance, en 1899 et 1906, par exemple, comme l'a fait récemment M. Paul Leroy-Beaulieu dans l'*Economiste français*, on constate que pour une production en augmentation de guère plus de 1 pour cent, les dépenses ont augmenté de dix-sept pour cent environ.

Telle est la façon dont se comporte l'Etat dans une industrie qui n'offre rien de bien compliqué et dont le personnel peu nombreux est surtout composé de femme ! Plus on confie à l'Etat d'entreprises industrielles, plus on charge le budget.

Encore les escrocs espagnols

Une maison d'horlogerie de la place a reçu la lettre dont le texte suit. La persistance des escrocs espagnols est telle, qu'on est en droit de supposer qu'ils réussissent de temps à autre, à extorquer de l'argent aux gogos, quelque grossier que soit le piège qu'ils leur tendent.

* * *
Madrid, le 22 avril 1908.

Monsieur,

Je suis ici prisonnier pour faillite, et je viens vous demander si vous voulez m'aider à sauver une somme de 800,000 francs, que je possède en billets de banque dans une malle qui se trouve en dépôt dans une gare de France.

Il faudrait pour cela que vous veniez ici payer au Greffe du Tribunal les frais de mon jugement, afin de lever la saisie de mes bagages et pouvoir ainsi vous emparer d'une valise à secret, dans lequel est caché le récépissé du chemin de fer, indispensable pour retirer la malle de la gare.

En récompense, je vous céderai le tiers de la dite somme.

Dans la crainte que ma lettre ne vous parvienne pas, j'attends votre réponse pour signer mon nom et vous confier mon secret.

Je ne puis recevoir votre réponse directement en prison, mais si vous acceptez, vous enverrez à mon ancien serviteur la dépêche suivante, qui me sera remise en toute sûreté. (Suit l'adresse.)

Je vous recommande toute discrétion et dans l'attente de votre réponse je ne signe que

R. de A.

P. S. — Raison majeure : Télégraphiez, n'écrivez pas.

Nouvelles diverses

M. Paul Graber, instituteur à La Chaux-de-Fonds, vient d'être appelé par l'Union générale des ouvriers horlogers, à rédiger l'organe heb-

domadaire syndical bien connu, « La Solidarité Horlogère ». M. Graber entrera en fonction le 1^{er} juillet prochain.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES DESSINS ET MODELES

Dépôts.

- N° 15230. 1^{er} avril 1908, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Elui support pour mouvement de montre pour automobiles, canots et voitures. — *Thiébaud frères*, La Chx-de-Fds (Suisse).
- N° 15231. 1^{er} avril 1908, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Alcide Rondez*, Cornol (Suisse).
- N° 15232. 2 avril 1908, 2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Fabrique d'horlogerie « La Champagne » Louis Müller & Cie*, Bienne (Suisse).
- N° 15233. 2 avril 1908, 7 h. p. — Cacheté. — 1 modèle. — Burette graduée pour le tirage de l'acide sulfureux libre contenu dans le vin et autres boissons. — *Werthemann, Bolty & Cie*, Bâle (Suisse). Mandataire : A. Ritter, Bâle.
- N° 15234. 2 avril 1908, 7 1/4 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Boîtes de montres. — *Fabrique Movado L. A. J. Ditesheim & Frère*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.
- N° 15250. 6 avril 1908, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Machine à dégager les fraises. — *Eugène Dubied*, Le Locle (Suisse).
- N° 15258. 7 avril 1908, 8 h. p. — Cacheté. — 2 dessins. — Boîtes de montres décorées. — *Ditishheim & Cie, successeurs de Maurice Ditishheim, Fabrique Vulcain*, La Chaux-de-Fonds (Suisse).
- N° 15260. 8 avril 1908, 9 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Montre à clef. — *Albert Douard*, Bienne (Suisse).

- N° 15267. — 7 avril 1908, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre avec cadran. — *Fabrique Valreuse*. Fleurier (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Ch.-de-Fds.
- N° 15273. 11 avril 1908, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Dispositif pour diaphragme de machine parlante. — *Hermann Thorens*, Ste-Croix (Suisse).
- N° 15276. 13 avril 1908, 8 h. p. — Ouvert. — 4 modèles. — Barettes couvre-rochet. — *Ed. Kummer*, Bettlach (Suisse).
- N° 15281. 15 avril 1908, 10 3/4 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvements de montres. — *A. Schild*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne.

Modifications

- N° 41253. 15 septembre 1904, 2 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Coullery & Cie*, Fontenais (Suisse). Transmission selon extrait du journal du bureau du registre du commerce du canton de Berne du 9 avril 1908 et déclaration du 13 avril 1908, en faveur de la *Fabrique d'horlogerie de Fontenais-Porrentruy*, Porrentruy (Suisse); enregistrement du 14 avril 1908.
- N° 44467. 25 juillet 1907, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvements de montres. — *Joseph Mouche*, Porrentruy (Suisse). Transmission selon extrait du journal du bureau du registre du canton de Berne du 9 avril 1908 et déclaration du 31 mars 1908 en faveur de la *Fabrique d'horlogerie de Fontenais-Porrentruy*, Porrentruy (Suisse); enregistrement du 14 avril 1908.

Cote de l'argent

du 29 Avril 1908

Argent fin en grenailles . . . fr. 96.— le kilo.
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.
Change sur Paris fr. 100.48 3/4

ULYSSE NARDIN — CHRONOMÈTRES

PAUL-D. NARDIN, Successeur

LE LOCLE et GENÈVE H 10862 C

251 PRIX aux Observatoires

MARINE et POCHE et COMPLIQUÉS

Montres simples de précision par procédés mécaniques

1921

Grand Prix: Paris 1889 - 1900. Milan 1906.

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse) Maison fondée en 1869 ZURICH

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorables
Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays. H 5144 Q 957

La Manufacture d'Horlogerie
„LE PHARE” AU LOCLE (SUISSE)
ournit avantageusement tous les genres de **MONTRES à RÉPÉTITION** en grandeurs de mouvements 17 à 24 lignes
Bureaux techniques.
Tous les calibres sont la propriété de la maison.
H 10107 C Plus de 200 modèles différents. 1161
GRAND PRIX: MILAN 1906

Fabrique d'Horlogerie compliquée
WALTER MEYLAN
Rue du Progrès, 20
La Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes
système à tirages et poussoirs silencieux
Chronographes - Compteurs - Quantièmes - Automates
NOUVEAUTÉS: 1343
Répétitions quarts et minutes
17 lignes, extra plates

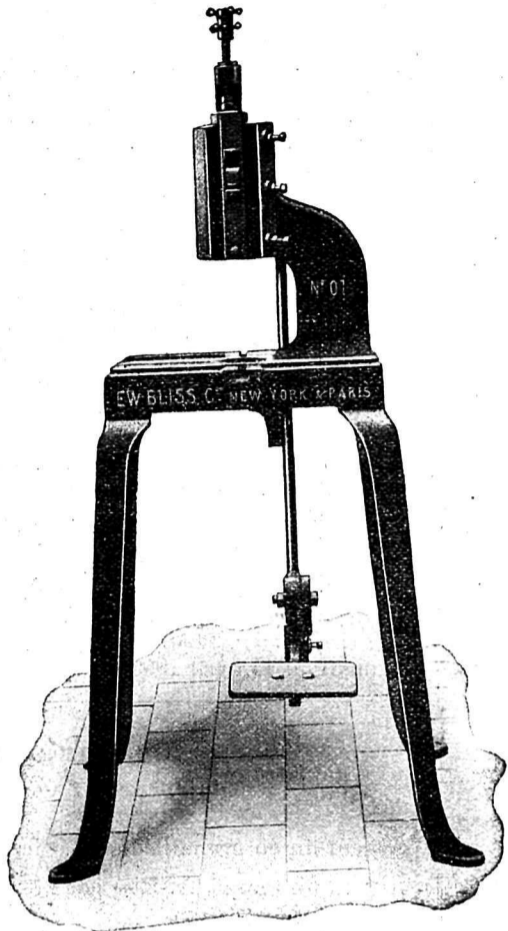
CONCERTO RÉPÉTITION CARILLON
déposé à 3 marteaux en vue
Téléphone H 10111 C



VERITABLE ROSSKOPF & C^{IE} VERDADERO
PATENT
La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Montres de précision anti-magnétiques, ayant obtenu les plus hautes récompenses
Exiger La „Lyre” au centre de la marque.
H 40017 C 177 PATENT GENUINE

Les seules montres de dames
hors concurrence en prix par la qualité
10 à 13^{mm} ancrés et cylindres, à secondes, en boîtes or, argent et métal
Nouveau: 11 lignes ancre extra-plate
Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité
Les fils de JEAN AEGLER, Usine «Rebberg», Bienne
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

„BLISS“



1617 H 665 X

E. W. BLISS Co, 100, Boulevard St-Ouen (Seine)
Victor Hugo

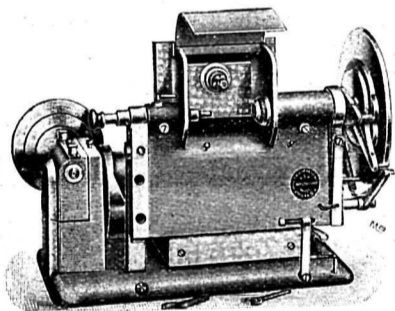
L.-A. GINDRAT, Bienne

55, Faubourg du Lac, 55

Machines à tailler les roues pour petite et grande horlogerie

La machine peut être construite pour tailler jusqu'à 60 mm de diamètre ou plus.

Poids des machines de 50 à 250 kil.



Tours de mécaniciens, de précision, n° 3 et 3 1/2 en stock, livrables tout de suite, ainsi que beaucoup d'autres machines BI 1345 Y pour l'horlogerie. 938

Fabrique d'Horlogerie „Exit“

E. MAIRE & FILS, Longeau (près Bienne)

Spécialité: Montres de Dames, 11 à 13 lignes

Qualité garantie.

Interchangeabilité absolue.

H...U

Prix très avantageux.

4900

Horlogerie pour tous pays Siegm. NEUMANN BALE (Suisse)

Genre Roskopf 17 à 24 lignes. **Nouveauté:** Calibre extra-plat. **Spécialité:** Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres. H 10081 C Echantillons à disposition contre références 4230

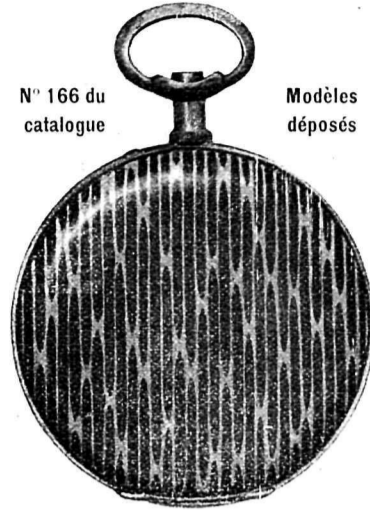
Germain Pochon

Graveur-Décorateur-Niellor

Genève

N° 166 du catalogue

Modèles déposés



Joallerie-Ciselure

FANTAISIES

FRAPPE - NIELLAGE

Véritable Niel de Genève

Boîtes Niel et Eau-forte prêtes à recevoir le mouvement

Seul propriétaire du 4793 H 1507 X modèle ci-contre.

— Les contrefacteurs seront poursuivis. —

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Crédits documentaires. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Achat, vente et garde de titres. — Location de coffres-forts. — Encaissement de coupons. — Avances sur titres. — Emission de billets de dépôt 4% à 1, 2 et 3 ans. — Prêts hypothécaires et sur cédules. — Lettres de crédit. — Service d'épargne: Dépôts jusqu'à fr. 5000 4%.

Achat et vente de matières d'or et d'argent. — Or fin pour doreurs.

La Banque émet aux meilleures conditions des chèques sur toutes les principales villes du globe. H 10009 C 1411

SANDOZ WATCH Co

Fabrique à St-Imier

Bureau de ventes à LA CHAUX-DE-FONDS

Montres **ULTRA-PLATES**, hauteur 18 douz.

PLATES, hauteur 26 douz.

Montres **10 et 19" Cassolettes**

Boîtes et emboîtages brevetés

Montres **19" plates**

Interchangeabilité garantie

Prix avantageux H 10270 C

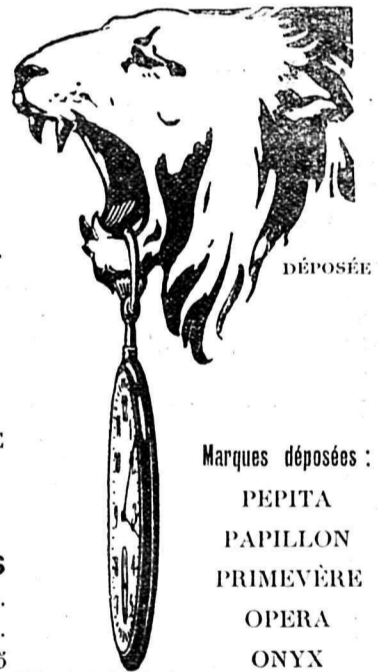
Répétitions en tous genres avec et sans chronographe

CHRONOGRAPHES-COMpteurs

Ultra-plats, hauteur av. chr. 24 douz.

Idem **Extra-plats**, 46 à 49 lignes.

Idem **Hauteur normale**. 4225



DÉPOSÉE

Marques déposées:

PEPITA

PAPILLON

PRIMEVÈRE

OPERA

ONYX

Fabrique de Cadrons métal en tous genres Nydegger-Monnier, Bienne

Rue du Musée, 16a

Promenade de la Suze, 29

Téléphone 96 - Force électrique

4237

Fabrique de cadrons métalliques

Kohly & Etienne

Téléphone 120 BIENNE EXPORTATION

Nouveautés en tous genres: 1500 dessins différents

Installations spéciales pour la série. **Centrage absolu.**

BI 10 Y

Echantillons et prix à disposition.

4514

★ Société Horlogère Reconvilier ★

Société anonyme par actions.

Directeur, G. Ruedin.

Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902

SPÉCIALITÉS : Montres métal et argent, système Roskopf, de 16 à 42 lignes. Finissages à clefs de 18 à 22 lignes, genres Russes et Turcs

Qualité garantie. — Prix avantageux. — Automates brevetés



Panoramique

680

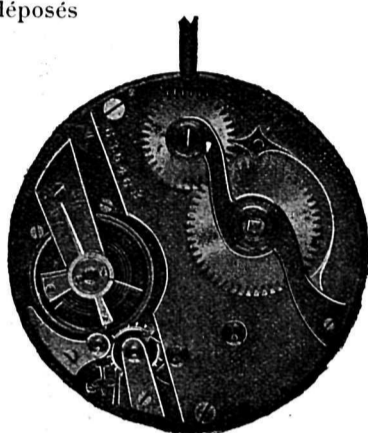
Production mensuelle **42.000** montres et mouvements.

129121

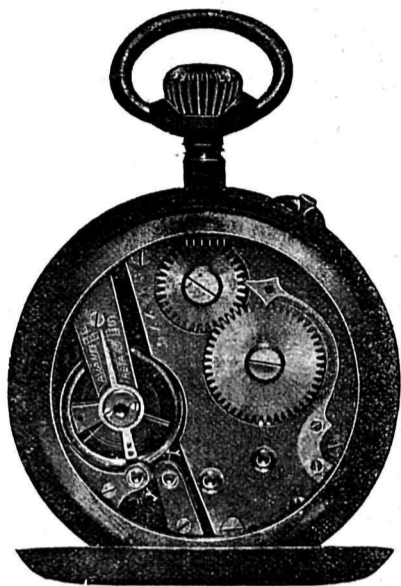
Calibres déposés



Calibre C



Calibre B



Calibre A

Kurth Frères
Granges (Grenchen)
Spécialité Montres de dames
Cyl. et ancre 1808
Toujours disponibles
Assortiments complets en
Montres argent oxydées fantaisies
Médaille d'or, Milan 1906

Assortiments Roskopf
Fritz GRANDJEAN
H 10083 C Le Locle 243

Pour
l'Exportation

On demande à acheter, d'occasion si possible, quelques grosses couronnes métal Roskopf, 19 et 211. — Ecrire sous M 1451 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1920

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1866 LA CHAUX-DE-FONDS.
MATHEY-DORET Ingr. Conseil
H 14005 C 1550

Personne sérieuse, habitant l'étranger, parlant français et anglais, demande
représentation
d'articles d'horlogerie ou pour voyager. Bonnes références. Ecrire L. K. B. 12, poste restante, Bienne. H675U 1910

WALER CHAUX-DE-FONDS
CACHETS POINÇONS ESTAMPES
MACHINES-NUMÉRIQUES POUR L'HORLOGERIE
MARQUES DE FABRIQUE
MODELES & BREVETS DANS TOUS LES PAYS
H 10050 C 1601

Les fabricants de chatons et pierres en
H6222C

celluloïd

sont priés de faire des offres
Case postale 5395, La Chaux-de-Fonds. 1914

VEUVE céderait sup. mag. horl. bij. pl. prospér., quart. centr. Fr. 45,000 fonds et march. Gr. concess. au compt. Vve Barre, Roanne (Loire). Hc12276X 1916
On demande jeune ouvrier horl.

Fabriques!

On achète MONTRES, même en grande quantité, système Roskopf et extra-plat en métal. Paiement au comptant. H20700 1890
Ecrire Orlando Celada, Casella 1818, Chiasso (Suisse).

Mouvements

toutes grandeurs, bonne qualité, parfaitement interchangeable, mises à l'heure négative et autres, seront fournis à de très favorables conditions, pour l'automne, par

Rodé-Stucky, Chaux-de-Fds.

Désire traiter avec négociants en horlogerie pour monopoles. H10649C 1824

Entreprind terminage de calibres spéciaux.

COMPTABLE

On cherche pour maison d'horlogerie de Genève, un **homme de confiance**, marié, d'âge moyen, comme comptable et correspondant. La connaissance de l'anglais serait utile. Si possible connaissance de la sténographie, mais pas indispensable. Répondre donnant références et prétentions de salaire. Ecrire sous H 2048 X à Haasenstein & Vogler, Genève. 1911

Voyageur

bien introduit en Italie, représentant déjà plusieurs maisons d'horlogerie, désire entrer en relations avec fabricants de genres bon marché, métal et argent, cylindre et système Roskopf, ainsi que des spécialités. Arrangements avantageux. H1379C 1909
S'adresser sous B. R. H. 10, poste restante, Chaux-de-Fonds.

Maison d'horlogerie en gros à Londres cherche

Employé de bureau

ayant quelque expérience de la branche et connaissant assez l'anglais pour se faire comprendre. Situation d'avenir.

Offres sous chiffres H 1449 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1919

ETUVE
de réglage

Petite étuve pour réglage aux températures est demandée. — Expédier offres avec prix et indication de dimensions, sous chiffres E 6254 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1923

A vendre

pour cause de départ un stock de fabrication très bien terminé, consistant en mouvements calibres 19 et 24 lignes ancre 8 jours, 11 lignes 16/12 ancre, 17 et 18 1/2 lignes ancre 22/12.

Adresser offres sous chiffres U 6189 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1903

Une bonne et ancienne maison de Bombay (Inde anglaise) demande un bon

Horloger-Rhabilleur

connaissant les montres compliquées. Engagement pour cinq ans. Traitement mensuel moyen, fr. 420. Indiquer âge, santé, marié ou non, quel apprentissage et dans quelles maisons l'on a travaillé. 1915
Adresser offres à U M R., poste rest., Genève. H 2079 X

BALANCIER

pour frapper les marques dans fonds de boîtes or, serait acheté d'occasion.

Ecrire sous chiffres H1908 J à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1908

= Espagne =

Nous sommes acheteurs de
Fournitures pour Montres
en très grandes quantités et désirons des offres avec conditions.

GRAU HERMANOS, Valencia,
H6241C 1922 En gros.

CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

Par décision de la Direction, du 16 avril 1908, le montant maximum des livrets est porté à **5,000 francs**, et la somme qui peut être versée dans une année sur le même livret est fixée à **fr. 2,000.—**

L'augmentation par la seule capitalisation des intérêts se trouve ainsi supprimée. H3829N 1918

Taux d'intérêt : 4 %.

Ces nouvelles dispositions sont immédiatement applicables.

Neuchâtel, avril 1908.

LA DIRECTION.

Contrôle de Morteau

M. Auguste JACOUTOT, fabricant d'horlogerie, à Morteau, a l'honneur d'informer MM. les fabricants d'horlogerie, monteurs de boîtes or et argent, qu'il se met à leur entière disposition pour faire contrôler tous leurs objets en matière précieuse au bureau de Morteau.

Renseignements pour tous genres d'opérations en douane, acquits à caution. Admissions temporaires. Consignation de droits pour échantillonnages. - Rapidité. - Discretion. - Prix avantageux. — Essayer, c'est l'adopter. H1467C 1924

Associé ou Concessionnaire

est demandé par fabricant, faisant spécialement la petite pièce ancre. — Offres sous chiffres H 661 U à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1906

Pour Doreurs ou Monteurs de boîtes

On offre à louer ou à vendre, pour fin octobre 1908, à Delémont :

Usine hydraulique, turbine 24 chevaux de force (ateliers pouvant contenir une centaine d'ouvriers avec du terrain pour agrandir).

Pour tout renseignement s'adresser par écrit sous K 2677 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle. 1898

Directeur commercial

bien au courant de la fabrication et des affaires d'horlogerie, est demandé tout de suite pour importante fabrique d'ébauches et de montres.

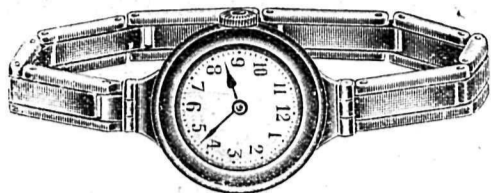
Adresser offres avec certificats et prétentions, sous chiffres T 6188 C, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1904

**Maison spéciale pour la fabrication de
BRACELETS-MONTRES EXTENSIBLES** en or, argent, doublé
acier oxydé

simples, solides, élégants

1078

Systèmes et modèles variés. — Brevetés dans tous les pays.



Pratiques et commodes,
tenant ferme
dans toute position.

Envoi d'échantillons
sur demande



Seul fabricant:
J. Emrich, Pforzheim

Livrés aux fabricants
d'horlogerie prêts à y fixer
les calottes. H 6745 C



Adis. Par suite de l'emploi uniforme du système métrique au calibrage de verres de montres, la Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, à Strasbourg, ne calibre plus ses verres que par $1/10$ de m|m.

Le tableau de comparaison entre les anciennes mesures et le système métrique, employé jusqu'à présent, a été reconnu dans la pratique comme trop inexact pour pouvoir servir de base aux commandes d'après le millimètre et ses divisions de $1/10$ de m|m.

Afin d'éviter des différences de mesures, et pour faciliter l'introduction des verres de montres par $1/10$ de m|m, il est de toute nécessité que chaque consommateur demande à son fournisseur les verres par $1/10$ de m|m seulement. H 7236 C 4197

La Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, à Strasbourg, livre tous les genres de verres de montres dans toutes les grandeurs, depuis 3 jusqu'à 85 millimètres et au-dessus, en $1/10$ de m|m, depuis le plus petit jusqu'au plus grand diamètre.

Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited,
Strasbourg (Alsace).

FABRIQUE DE BOITES ARGENT ET GALONNÉES

J. Meier & C^{ie}, St-Imier

Installation moderne — H 753 J 1738

— Boîtes en tous genres

Spécialité de genres lentilles extra plates

Prompte et sérieuse exécution. — Téléphone.

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER

H 10565 C

NIEDERDORF (Bâle)

1847

Spécialités:

Pivotages d'échappements, ancre soignés, sur jauges

Vis, tiges de remontoirs,

Pignons, chevillots, pieds en laiton, acier et nickel, etc.

Procédés mécaniques par machines automatiques

Boîtes de Montres

FABRIQUE BINIEL, SONVILIER

Je tiens à rendre le public horloger attentif au fait que je possède seul le Brevet suisse n° 37636, français n° 376158 et le Brevet d'utilité allemand (Gebrauchsmuster) n° 322558 pour boîtes de montres en métal non précieux, plaqué d'argent décoré et niellé.

Tous contrefacteurs des dits Brevets seront immédiatement poursuivis.

Signé **A. MAIRE, Sonvilier (Berne).**

La maison entrerait en pourparlers encore avec une ou deux fabriques importantes pour la livraison des boîtes de sa fabrication. H...J 1925

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie-Typographie R. Haefeli & C^{ie}